NATIONS UNIES

EP

UNEP/GC/25/10

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. : Générale
28 octobre 2008

Français
Original : Anglais

Vingt-cinquième session du Conseil d'administration/ Forum ministériel mondial sur l'environnement
Nairobi, 16–20 février 2009
Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire*

Questions de politique générale : coordination et coopération avec les grands groupes

Examen final de la stratégie à long terme d'association et de participation des jeunes aux activités relatives à l'environnement

Rapport du Directeur exécutif[1]

Résumé

Le présent rapport est soumis au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement à sa vingt-cinquième session conformément au paragraphe 5 de la décision 22/18 II du 7 février 2003.

Le rapport présente l'examen final de la stratégie à long terme d'association et de participation des jeunes aux activités relatives à l'environnement, comme le demandait la décision 22/18 II (l'examen détaillé figure dans le document UNEP/GC.25/INF/17), ainsi que la deuxième stratégie à long terme proposée (2009-2014), la première ayant été mise en œuvre entre 2003 et 2008.

La deuxième stratégie proposée a été élaborée en tenant compte des recommandations faites suite à l'évaluation indépendante à mi-parcours de la première stratégie publiées en 2006, en plus des manifestations d'intérêt d'un certain nombre de gouvernements à la neuvième session extraordinaire du Conseil/Forum, tenue à Dubaï en février 2006, au cours des discussions sur l'examen à mi-parcours. La deuxième stratégie proposée a reçu des contributions des correspondants des divisions et des bureaux régionaux du PNUE pour les enfants et les jeunes, des organisations partenaires d'enfants et de jeunes, du Conseil consultatif Tunza de la jeunesse et du Conseil junior Tunza, des participants à la Conférence internationale Tunza pour les enfants, tenue en 2008 à Stavanger, (Norvège), ainsi que d'enfants et de jeunes et de leurs organisations. Cette stratégie a été structurée et alignée sur les six domaines d'intervention prioritaires thématiques et transversaux définies dans la stratégie à moyen terme pour la période 2010-2013.

* UNEP/GC.25/1.

[1] La mention d'entreprises particulières et de produits commerciaux n'implique pas l'aval de l'Organisation des Nations Unies.

K0842369 301208

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Stratégie « Tunza » à long terme d'association et de participation des jeunes aux activités relatives à l'environnement[2]

I. Mesures que pourrait prendre le Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être envisager d'adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil d'administration,

Rappelant la section II de la décision 22/18 (société civile) du 9 février 2007 sur une stratégie à long terme d'association et de participation des jeunes aux activités relatives à l'environnement,

Rappelant aussi la stratégie à moyen terme du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour 2010–2013, telle que confirmée par la décision SS.X/3 (stratégie à moyen terme pour la période 2010–2013) du 22 février 2008,

Rappelant en outre l'examen à mi-parcours de la stratégie à long terme d'association et de participation des jeunes aux activités relatives à l'environnement présenté au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement à sa neuvième session extraordinaire, tenue à Dubaï en février 2006,

1. *Prend acte* du rapport du Directeur exécutif dans lequel figure le rapport final sur la mise en œuvre de la stratégie à long terme;[3]

2. *Se félicite* que les activités de la deuxième stratégie à long terme présentée par le Directeur exécutif dans le rapport susmentionné correspondent aux six domaines d'intervention thématiques et transversaux prioritaires de la stratégie à moyen terme;

3. *Décide* d'appuyer les activités figurant dans la deuxième stratégie à long terme;

4. *Décide également* d'appliquer la deuxième stratégie à long terme, dans les limites des ressources disponibles, par le biais des programmes de travail du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), tels qu'approuvés par le Conseil d'administration, notamment dans le cadre d'activités régionales et sous-régionales;

5. *Prie* le Directeur exécutif de rechercher des ressources extrabudgétaires additionnelles aux fins de la mise en œuvre de la stratégie;

6. *Invite* les gouvernements en mesure de le faire à allouer des ressources extrabudgétaires, tant financières qu'humaines, pour la mise en œuvre de la stratégie, et invite également le Directeur exécutif à rechercher un financement additionnel auprès du secteur privé afin d'assurer la mise en œuvre intégrale de la stratégie;

7. *Prie* le Directeur exécutif de faire rapport à mi-parcours sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, à sa session de 2013, et de présenter un rapport final sur la mise en œuvre de la stratégie au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, à sa session de 2015.

A. Objectif et vision

1. Dans le cadre du concept général Tunza, la deuxième stratégie Tunza a pour objectif d'accroître la participation des jeunes aux activités relatives à l'environnement. Cette stratégie cherche à atteindre une frange de la population mondiale qui compte plus de trois milliards de personnes (classées dans la catégorie des personnes âgées de moins de 25 ans) et à promouvoir un mouvement mondial dans le cadre duquel les enfants et les jeunes du monde entier participeront activement à des activités relatives à l'environnement et utiliseront le pouvoir représenté par leur nombre pour pousser les hommes politiques, les dirigeants et la société à apporter des changements au niveau de l'environnement. Elle cherche à améliorer, inspirer et favoriser la participation des enfants et des jeunes au développement durable, en particulier dans les six domaines d'intervention prioritaires transversaux identifiés par la stratégie à moyen terme pour la période 2010-2013 : changements climatiques, catastrophes et conflits,

[2] En Kiswahili, le terme « Tunza » signifie « traiter avec soins ou affection ».

[3] UNEP/GC.25/10.

gestion écosystémique, gouvernance de l'environnement, substances dangereuses et déchets dangereux, utilisation efficiente des ressources et consommation et production durables.

2. Le Programme Tunza a pour vision de susciter une génération de dirigeants sensibilisés à l'environnement qui pourront mieux peser sur le processus de prise de décision et agiront avec sérieux pour promouvoir le développement durable.

B. Historique

3. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a commencé ses activités concernant les jeunes en 1985, proclamée Année internationale de la jeunesse. Depuis lors, le PNUE a mis au point plusieurs initiatives, entrepris des activités et constitué des réseaux aux niveaux mondial et régional. Il a régulièrement organisé des conférences pour les jeunes et favorisé leur sensibilisation à l'environnement par des concours, des programmes de reconnaissance et des partenariats avec des organisations nationales, régionales et internationales de jeunes.

4. En 2003, la première stratégie Tunza a été adoptée à la vingt-deuxième session du Conseil d'administration par la décision 22/18 II. Cette stratégie permettait au PNUE de renforcer et d'étendre stratégiquement ses activités avec les jeunes, en particulier dans les régions.

5. Suite à l'adoption de cette décision, le PNUE a constitué ses réseaux sous-régionaux et régionaux pour l'environnement et il a organisé 13 conférences et ateliers par an pour les jeunes dans les sous-régions et les régions. Par le biais de ces réseaux et du réseau mondial pour les enfants et les jeunes, le PNUE est maintenant en mesure de fournir régulièrement des informations sur l'environnement à plus de 30 000 organisations de jeunes, en utilisant le courrier ordinaire et électronique. Entre 2003 et 2008, le PNUE a organisé six conférences internationales Tunza pour les enfants et les jeunes, leur donnant ainsi la possibilité de discuter les problèmes environnementaux et le rôle qu'ils peuvent jouer pour les résoudre. Ces réseaux et conférences ont fourni au PNUE une tribune pour communiquer à des millions de jeunes des informations sur l'environnement et les associer à ses activités. Le PNUE a également publié 23 numéros du magazine *Tunza* et sept livres d'histoires pour enfants sur différents sujets concernant l'environnement.

6. Le magazine *Tunza* est traduit dans huit langues et distribué sur support papier à plus de 30 000 organisations de jeunes. Le site Internet attire plus de 100 000 lecteurs par mois. Le livre d'histoires pour enfants est devenu l'une des publications phares du PNUE et continue à attirer de nouveaux lecteurs du monde entier. Le PNUE a organisé un concours international annuel de peinture pour les enfants qui reçoit en moyenne 12 000 œuvres chaque année et il a mobilisé les jeunes pour qu'ils participent à la campagne « Planter pour la planète : un milliard d'arbres ». En partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le PNUE a mis en œuvre le programme « les jeunes et la consommation durable » (YouthXchange), pour lequel des ateliers régionaux et sous-régionaux ont été organisés en vue d'encourager les jeunes à adopter des pratiques de consommation durable. Un manuel sur les échanges de jeunes a été préparé, traduit dans 19 langues et distribué à plus de 500 000 jeunes dans le monde entier. En partenariat avec Volvo et Bayer, le PNUE a organisé des programmes annuels de reconnaissance pour les enfants et des programmes d'échange pour les jeunes.

7. Le PNUE a facilité et soutenu la participation de jeunes dirigeants aux sessions du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et au Forum mondial de la société civile du PNUE (« les enfants et les jeunes » étant l'un des neuf grands groupes identifiés par Action 21), aux réunions des conférences des Parties aux conventions sur l'environnement et à d'autres débats sur l'environnement au niveau international. Le PNUE a pu recevoir des contributions du Conseil consultatif de la jeunesse et du Conseil junior sur les moyens permettant de mieux associer les jeunes à ses travaux. Le PNUE a mis en œuvre la plupart de ces activités grâce à un appui financier de Bayer qui est le principal sponsor du programme Tunza depuis 2004. Ce parrainage a été approuvé par le Comité des Représentants permanents en 2004 et encore encouragé par le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement à sa neuvième session extraordinaire.

8. Les principaux textes portant autorisation des travaux du PNUE avec les jeunes sont notamment le chapitre 25 d'Action 21, « les enfants et les jeunes dans le développement durable », la résolution 50/81 de l'Assemblée générale sur le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà; et la décision 22/18 II du Conseil d'administration sur l'association et la participation des jeunes aux activités relatives à l'environnement. De plus, la stratégie à moyen terme pour la période 2010-2013 et le Plan d'action du PNUE pour l'égalité entre les sexes, tel que mentionné dans la décision 24/7 du 9 février 2007 sur l'engagement de ressources pour l'application de la décision 23/11, donne le mandat approprié pour l'élaboration et l'application de la stratégie.

C. Problèmes et opportunités

9. Les activités du PNUE en faveur des jeunes continuent à bénéficier d'un soutien fort de la part du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et de la direction. Le PNUE bénéficie aussi d'un réseau consolidé de plus de 30 000 organisations d'enfants et de jeunes à travers lesquelles il peut atteindre des millions de jeunes dans le monde entier. Ce réseau comprend des organisations internationales affiliées en masse telles que le Mouvement scout (28 millions de membres) et l'Association mondiale des guides et éclaireuses (12 millions de membres).

10. L'insuffisance des ressources financières et humaines a considérablement limité les activités du PNUE avec les jeunes et a eu pour conséquence des activités entreprises largement en fonction des possibilités de financement au lieu d'être inspirées par les besoins des jeunes. Grâce au financement du secteur privé, le programme Tunza a pu réaliser la plupart des activités prévues dans la première stratégie.

11. Le problème principal que rencontre le PNUE dans son travail en faveur des jeunes est le manque d'accès aux informations sur l'environnement au niveau national. Une enquête récente du PNUE a montré que plus de 90 % des personnes interrogées (âgées de 12 à 18 ans) estimaient être convaincues de pouvoir changer les choses mais qu'elles avaient besoin d'accéder à l'information. L'extension du réseau pour atteindre d'autres jeunes que ceux déjà associés à des activités relatives à l'environnement, outre la possibilité d'atteindre les jeunes des zones rurales, reste un problème que le PNUE s'efforcera d'aborder dans le contexte de la nouvelle stratégie. Par ailleurs, d'autres problèmes pressants qui concernent les jeunes, comme la pauvreté, le chômage et l'impact du VIH/Sida, représentent aussi des défis importants.

12. Les jeunes, cependant, s'intéressent de plus en plus à l'environnement et au PNUE, en particulier dans les écoles, les communautés et les organisations de jeunes. L'Internet et les autres moyens multimédias de communication offrent des possibilités uniques au PNUE pour atteindre plus de jeunes, non seulement dans les pays développés mais aussi dans les pays en développement où, bien que l'Internet et les autres formes de multimédias soient encore peu utilisés, le PNUE a reçu, de la part de jeunes, des demandes d'information toujours plus nombreuses par voie électronique.

D. Orientation stratégique : Tunza et les domaines prioritaires du PNUE

13. La stratégie, telle qu'elle est décrite dans l'annexe au présent document, cherche à renforcer encore le programme Tunza et à atteindre beaucoup plus d'organisations qui travaillent avec et pour les enfants et les jeunes dans le monde. Les activités de la stratégie seront alignées sur les six domaines d'intervention prioritaires thématiques et transversaux et seront conformes au plan d'action du PNUE pour l'égalité entre les sexes. Certaines activités porteront sur les domaines prioritaires tandis que d'autres seront spécifiquement conçues pour une priorité déterminée.

Annexe

Deuxième stratégie à long terme d'association et de participation des jeunes aux activités relatives à l'environnement

I. Activités relatives à tous les domaines prioritaires du PNUE

A. Consolidation et expansion du réseau Tunza

1. La nouvelle stratégie Tunza permettra de consolider tous les réseaux d'enfants et de jeunes existant au sein du PNUE et tentera de les étendre encore à autant d'organisations, d'écoles et de partenaires que possible. Le PNUE compte actuellement plusieurs réseaux gérés par des régions et des programmes des divisions s'occupant des jeunes. Ces réseaux seront consolidés pour atteindre un maximum de jeunes. De plus, le PNUE établira également des liens entre ses réseaux et ceux des principales organisations partenaires telles que l'UNESCO, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Association mondiale des guides et des éclaireuses et l'Organisation mondiale du Mouvement scout.

B. Organisation de conférences et ateliers Tunza

2. Le PNUE continuera à organiser ses conférences et ateliers Tunza annuels pour les enfants et les jeunes aux niveaux sous-régional, régional et international. Chaque année, 13 conférences et ateliers régionaux et sous-régionaux et une conférence internationale Tunza pour les enfants ou les jeunes seront organisés. Ces conférences donneront aux jeunes l'occasion de présenter leurs pratiques en matière d'environnement, de partager leurs expériences et d'apprendre les uns des autres et des experts. Elles donneront également au PNUE l'occasion de renforcer ses travaux avec les jeunes et d'utiliser les meilleures pratiques environnementales élaborées par eux pour donner à d'autres l'envie d'agir. Les conférences et ateliers seront axés sur les six domaines d'intervention prioritaires thématiques et transversaux.

C. Réorganisation du site Internet Tunza et élaboration de vidéos et autres outils multimédias mobilisateurs

3. Le PNUE réorganisera le site Internet Tunza pour donner aux jeunes davantage d'informations et des idées mobilisatrices sur l'environnement afin qu'ils puissent résoudre les problèmes environnementaux dans leurs vies quotidiennes. Ce site offrira des possibilités de discussion et d'acquisition de connaissances en ligne, ainsi que des forums électroniques sur les six domaines d'intervention prioritaires thématiques et les campagnes spécifiques du PNUE. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement utilisera le site Internet pour transmettre des informations fournies par les usagers, promouvoir des activités interactives en ligne et des jeux sur l'environnement. Il associera également les jeunes aux problèmes environnementaux par la création de blogs et l'établissement de contacts sociaux en ligne et il utilisera le site Internet pour inciter les jeunes à promouvoir les meilleures pratiques environnementales, en particulier par des vidéos mobilisatrices.

D. Publication de matériels relatifs à l'environnement

4. Le PNUE continuera à publier son magazine trimestriel pour les jeunes – *Tunza* – et ses livres d'histoires pour les enfants. Il améliorera aussi la diffusion de sa publication sur la consommation durable pour les jeunes et il développera d'autres publications de fond, à l'intention des enfants et des jeunes, liées en particulier aux six domaines prioritaires. Le nouveau programme Tunza continuera à augmenter les versions linguistiques des matériels d'information électroniques et physiques mis gratuitement à disposition des jeunes et des écoles et il en améliorera la diffusion.

E. Constitution de partenariats

5. La nouvelle stratégie cherchera à renforcer le partenariat du PNUE avec d'autres fonds et programmes des Nations Unies. Dans l'esprit de la stratégie « Unis pour l'action », le PNUE collabore déjà étroitement avec l'UNESCO, ONU-Habitat et l'UNICEF sur différents problèmes concernant les enfants et les jeunes. Le PNUE nouera et renforcera des liens avec d'autres entités des Nations Unies et avec des organisations internationales, régionales et nationales de jeunes afin de les sensibiliser et de les inciter à agir. Le PNUE renforcera aussi son partenariat avec des écoles et des réseaux d'éducation sur l'environnement.

F. Promotion de l'éducation en matière d'environnement

6. Le PNUE continuera à promouvoir l'éducation en matière d'environnement dans le cadre de systèmes formels et informels par la mise au point de matériels didactiques. Il apportera son appui à des activités visant à permettre aux enseignants et aux organisations de la société civile de faciliter l'apprentissage de la conservation des ressources naturelles et des modes de consommation et de production durables.

G. Mise en place d'un programme de tutorat

7. Le PNUE mettra en place un programme de tutorat dans lequel d'anciens jeunes conseillers et des membres du Conseil junior Tunza continueront à entretenir des relations et serviront de contacts utiles pour promouvoir ses activités et recruter des jeunes dans leurs communautés et leurs pays pour des activités relatives à l'environnement. Le programme de tutorat créera un mécanisme pour que les anciens conseillers et les membres du Conseil junior partagent leurs connaissances et leurs expériences avec les membres actuels du Conseil consultatif de la jeunesse et du Conseil junior et avec les participants aux conférences et ateliers Tunza. Périodiquement, le PNUE accueillera des forums de discussion en ligne pour que les tuteurs puissent échanger des idées sur les différentes questions environnementales.

H. Utilisation des médias pour promouvoir la sensibilisation à l'environnement

8. Par le biais de cette stratégie, le PNUE cherchera à conclure des partenariats avec les médias pour donner une ampleur maximale au rayonnement potentiel du programme Tunza. Le PNUE élaborera des histoires concernant l'environnement et d'autres outils de communication à utiliser par les médias pour promouvoir la sensibilisation à l'environnement. Le PNUE a déjà eu des discussions approfondies avec Nickelodeon pour qu'il devienne un partenaire de Tunza et il cherchera à en engager d'autres pour diffuser des informations sur l'environnement aux jeunes. Les radios communautaires deviendront également la cible des messages Tunza, en particulier comme moyen pour atteindre les jeunes des communautés rurales.

II. Activités dans chacun des six domaines d'intervention prioritaires thématiques et transversaux de la stratégie à moyen terme pour la période 2010-2013

A. Changements climatiques

1. Promotion d'une campagne à l'échelon des Nations Unies « Unis contre les changements climatiques »

9. Pendant la période précédant la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009, le PNUE mobilisera des organisations mondiales de jeunes et d'enfants pour participer à la campagne à l'échelon des Nations Unies sur les changements climatiques – « Unis contre les changements climatiques ». Le PNUE collaborera avec des entités partenaires des Nations Unies, telles que le secrétariat de la Convention-cadre et l'UNICEF, des organisations internationales de jeunes, telles que l'Organisation mondiale du Mouvement scout et l'Association mondiale des guides et des éclaireuses, afin de mobiliser les enfants et les jeunes pour qu'ils passent à l'action et fassent entendre leurs voix sur les problèmes relatifs aux changements climatiques.

2. Utilisation des conférences et ateliers Tunza pour promouvoir des mesures de lutte contre les changements climatiques

10. En 2009, le PNUE utilisera ses conférences et ateliers aux niveaux sous-régional, régional et international pour mieux sensibiliser les jeunes à la lutte contre les changements climatiques. Le PNUE s'associera également avec l'UNICEF pour organiser une conférence internationale pour les jeunes avant la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2009. Les conférences et les ateliers donneront aux jeunes la possibilité de partager des informations sur les problèmes posés par les changements climatiques et de s'entretenir avec des experts sur ce qu'ils peuvent faire pour lutter contre les risques dus à ces changements. Plus particulièrement, en 2009, les conférences Tunza sous-régionales, régionales et mondiales serviront à mobiliser les jeunes afin qu'ils fassent part aux gouvernements de leurs idées sur les changements climatiques. Les participants auront également la possibilité d'envoyer leurs représentants élus aux manifestations organisées par le PNUE et l'UNICEF en marge de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

3. Participation à la Campagne « Planter pour la planète : un milliard d'arbres »

11. Le PNUE continuera à associer des jeunes à la Campagne « Planter pour la planète : un milliard d'arbres ». Il a utilisé cette campagne, initiative mondiale prise par des gouvernements, la société civile, des organisations non gouvernementales, des particuliers et des organisations d'enfants et de jeunes et lancée en 2007, comme support pour promouvoir encore la plantation d'arbres dans le monde entier. Jusqu'à présent, plus de 2,7 milliards d'arbres ont été plantés et les promesses dépassent les 3,7 milliards. Les activités sont directement liées aux mesures d'atténuation des changements climatiques.

4. Organisation d'un concours international de peinture pour enfants

12. Le concours international de peinture pour enfants, « Peindre pour la planète », a lieu depuis 1991 et plus de 200 000 peintures provenant de plus de 100 pays ont été présentées. Le concours qui, pour les prochaines années, sera axé sur les changements climatiques, continuera à être un moyen efficace de sensibiliser les enfants aux problèmes environnementaux. Pendant la période précédant la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, une série d'expositions et d'enchères de peintures symboliques provenant du concours sera organisée.

5. Conduite d'enquêtes sur les jeunes et les changements climatiques

13. Le PNUE conduira des enquêtes annuelles pour évaluer l'attitude des enfants et des jeunes à l'égard des changements climatiques et pour déterminer les moyens de mieux les associer aux activités y relatives. Les résultats seront partagés avec les médias et les gouvernements afin de leur faire connaître les points de vue des jeunes sur les changements climatiques.

6. Elaboration d'un programme de reconnaissance Tunza

14. A partir de 2010, le PNUE lancera des mesures d'encouragement pour que les jeunes participent aux activités relatives aux changements climatiques par le biais d'un programme de reconnaissance Tunza, élaboré et mis en œuvre en coopération avec le Conseil junior Tunza et le Conseil consultatif Tunza de la jeunesse. Le PNUE collaborera avec des partenaires pour accorder la considération voulue aux jeunes qui agissent de manière positive pour traiter des problèmes relatifs aux changements climatiques et qui réussissent à mobiliser leurs pairs et les écoles pour prendre des mesures à cet égard. Les écoles et les organisations seront également reconnues.

7. Financement de projets en faveur de l'environnement

15. Le PNUE s'efforcera de mobiliser des fonds et de fournir le financement de départ pour des projets sélectionnés par des jeunes visant à atténuer et à compenser les émissions de carbone. Conformément à l'Initiative Emplois verts du PNUE, un certain nombre de projets d'organisations de jeunes seront recensés dans les conférences Tunza pour bénéficier d'un financement de départ. Un mécanisme de financement sera mis en place pour collecter des fonds et financer environ six projets de ce genre par an, les critères de sélection étant élaborés par le PNUE et le Conseil consultatif Tunza de la jeunesse. Le PNUE mettra à profit ses conférences et ses ateliers sous-régionaux et régionaux pour former des jeunes à l'élaboration de projets qui pourraient générer des emplois verts. Les organisations dont les projets sont retenus seront invitées à partager leurs expériences à l'occasion des conférences Tunza et dans des forums en ligne.

8. Utilisation de la publication et des sites Internet du PNUE pour mieux sensibiliser les jeunes aux changements climatiques

16. Le PNUE consacrera plusieurs numéros de son magazine *Tunza* – en particulier pendant la période précédant la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – à éduquer et à mobiliser les jeunes au sujet des différents aspects des changements climatiques. Le site Internet Tunza sera utilisé pour motiver les jeunes à partager leurs interventions (principalement en faisant circuler du matériel vidéo intéressant) afin d'en inciter d'autres à agir contre les changements climatiques.

B. Gouvernance de l'environnement

1. Participation au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement

17. Le PNUE continuera à faire participer des jeunes au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement. Ceci permettra aux gouvernements de bénéficier des contributions des enfants et des jeunes sur les problèmes environnementaux examinés au Conseil/Forum. Le PNUE organisera un rassemblement Tunza de jeunes à l'occasion de chaque session du Conseil/Forum pour obtenir des contributions coordonnées et spécifiques des jeunes.

2. Organisation du Rassemblement Tunza pour les jeunes

18. Le rassemblement mondial Tunza pour les jeunes se tiendra quelques jours avant le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et le Forum mondial de la société civile pour permettre aux conseillers Tunza et au Conseil junior d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil/Forum et de se concerter sur les contributions des enfants et des jeunes aux travaux du PNUE. Le rassemblement donnera aux jeunes une possibilité de s'initier aux divers problèmes environnementaux et l'occasion de discuter avec le PNUE comment renforcer leur participation aux activités de l'Organisation.

3. Facilitation de la participation des jeunes aux négociations mondiales et régionales sur l'environnement

19. Le PNUE continuera à faciliter et à promouvoir la participation des représentants des enfants et des jeunes aux processus mondiaux et régionaux relatifs à l'environnement. Ces processus comprendront la Commission du développement durable, les conférences des Parties aux accords multilatéraux sur l'environnement, les conférences ministérielles régionales pour l'environnement et les réunions consultatives régionales du Forum de la société civile qui se tiennent en même temps que le Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement. Le PNUE encouragera les jeunes à demander des parrainages aux gouvernements et au secteur privé pour leur permettre de participer aux processus de gouvernance de l'environnement dans leur région et à l'échelon mondial.

4. Soutien à l'inclusion de jeunes dans les délégations nationales

20. Conformément à Action 21 et à la résolution 58/133 de l'Assemblée générale, dans le cadre de la deuxième stratégie Tunza, le PNUE encouragera et recommandera l'inclusion de jeunes dans les délégations gouvernementales au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et dans les négociations internationales et régionales sur l'environnement.

5. Renforcement du rôle du Conseil consultatif Tunza de la jeunesse et du Conseil junior

21. Le PNUE continuera à fournir un forum aux jeunes de toutes les régions pour élire des représentants au Conseil consultatif Tunza de la jeunesse. Douze conseillers Tunza (deux pour chaque région du PNUE) qui seront élus par la Conférence internationale Tunza pour la jeunesse représenteront les jeunes au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et aux réunions internationales et régionales sur l'environnement auxquels ils présenteront des contributions coordonnées au nom des jeunes. Les enfants âgés de 14 ans et moins seront représentés par un Conseil junior composé de 12 représentants (deux par région) qui seront choisis à la Conférence internationale Tunza sur l'environnement pour les enfants.

22. Les conseillers Tunza et les membres du Conseil junior donneront des avis au PNUE sur les moyens de renforcer la participation des jeunes à ses activités. Les conseillers Tunza aideront à promouvoir les activités du PNUE dans leurs pays et leurs régions et ils participeront également au processus consultatif du PNUE pour les évaluations mondiales et régionales et l'établissement des rapports.

C. Utilisation rationnelle des ressources : consommation et production durables

1. Renforcement du projet PNUE/UNESCO « YouthXchange » sur la consommation durable

23. Le PNUE poursuivra ses activités sur les jeunes et la consommation durable dans le cadre du programme PNUE/UNESCO « YouthXchange ». Grâce à un réseau étendu qui comprend le Réseau du projet de l'UNESCO sur les écoles associées et le Réseau Tunza du PNUE, les jeunes du monde entier partageront des informations et des conseils sur la consommation durable. Le programme donne des exemples pratiques de la façon dont les choix individuels peuvent modifier les modes de production et de consommation d'une société, ainsi que des statistiques, des études de cas, des jeux, des exemples de compagnies réelles qui adoptent des styles de vie et des modes de production plus durables.

2. Utilisation des conférences, ateliers et colloques Tunza sous-régionaux, régionaux et internationaux pour promouvoir la consommation durable

24. Les conférences et ateliers Tunza de jeunes serviront à former des jeunes aux problèmes de la consommation durable. Le PNUE organisera également des colloques pour donner aux éducateurs et aux formateurs des informations pour amener leurs étudiants et les jeunes en général à adopter des styles de vie durables.

3. Utilisation des publications et du site Internet pour promouvoir la consommation durable

25. Le PNUE continuera à diffuser et à promouvoir le manuel et le site Internet sur la consommation durable pour donner aux jeunes des informations et des conseils à ce sujet. Un numéro du magazine *Tunza* et un livre d'histoires pour enfants porteront essentiellement sur les problèmes de consommation durable et sur ce que les jeunes peuvent faire pour promouvoir des styles de vie durables dans leurs écoles et leurs communautés.

4. Renforcement des capacités des dirigeants de jeunes pour promouvoir la consommation durable

26. Par le projet « YouthXchange », le PNUE renforcera les capacités des conseillers Tunza pour les jeunes, d'autres jeunes dirigeants et de jeunes cadres en vue de diffuser des informations sur les pratiques de consommation durable dans leurs communautés. Le programme utilisera les moyens d'apprentissage électronique, le partage de ressources et des vidéos pour amener les jeunes à adopter des styles de vie durables.

D. Gestion des écosystèmes

1. Organisation des programmes d'échange

27. Le PNUE organisera des programmes d'échange aux niveaux mondial et régional à l'intention des jeunes dirigeants pour qu'ils travaillent avec d'autres organisations afin de partager des expériences et d'acquérir des connaissances sur les questions de gouvernance environnementale dans leurs communautés. Grâce à son site Internet réorganisé, le PNUE organisera aussi et soutiendra des programmes d'échange virtuel dans le cadre desquels les jeunes ayant participé à des programmes d'échange et d'anciens membres du Conseil consultatif Tunza de la jeunesse partageront des informations sur les enseignements appris avec d'autres jeunes du Réseau Tunza.

2. Mise en œuvre du Programme PNUE/Bayer à l'intention des jeunes émissaires de l'environnement

28. Le PNUE collaborera étroitement avec Bayer pour promouvoir le Programme annuel pour les jeunes émissaires de l'environnement qui s'adresse à des jeunes de plus de 20 pays. Ce programme permet à des jeunes de différentes régions de se rendre à Leverkusen (Allemagne) pour partager leurs expériences et leurs activités et s'associer à des dirigeants locaux et à des chefs d'entreprises dans des activités innovantes relatives à l'environnement se déroulant en Allemagne.

3. Faciliter les possibilités de stage

29. Le PNUE continuera à promouvoir et faciliter les programmes de stagiaires pour que les jeunes acquièrent de l'expérience et à soutenir le Groupe pour les enfants et les jeunes de la Division de la communication et de l'information du public du PNUE, ainsi que les divisions et bureaux régionaux. Le PNUE continuera également à encourager les gouvernements à aider les étudiants universitaires de leurs pays à faire des stages au siège et dans les bureaux régionaux du PNUE et à financer le recrutement de jeunes de différents pays comme cadres juniors du PNUE. Ces programmes donneront aux jeunes une vision plus large des problèmes environnementaux.

4. Formation de jeunes dirigeants

30. Le PNUE organisera des ateliers et des colloques de formation aux niveaux mondial et régional pour renforcer les capacités de jeunes dirigeants, notamment des membres du Conseil consultatif Tunza de la jeunesse, de jeunes journalistes et de jeunes éducateurs en matière d'environnement. Ceci leur permettra de mobiliser des jeunes pour s'attaquer aux problèmes environnementaux. De plus, le PNUE organisera une formation de sensibilisation à l'environnement à l'intention de jeunes dirigeants ayant participé aux processus mondiaux et régionaux du PNUE afin d'améliorer leurs compétences pour le lancement et la mise en œuvre d'activités communautaires, en particulier des emplois verts.

5. Organisation d'ateliers de formation des formateurs

31. Le PNUE organisera des ateliers spécifiques de formation des formateurs concernant ses domaines prioritaires et thématiques et les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les ateliers serviront à faire connaître aux jeunes dirigeants et cadres les concepts de viabilité; ils permettront aussi d'augmenter le nombre de jeunes ayant les capacités voulues pour faire des choix personnels illustrant les avantages de la mise en œuvre de mesures concernant l'environnement.

6. Organisation de camps axés sur la nature et le sport

32. Le PNUE continuera à organiser son programme de formation de dirigeants dans les domaines du sport et de l'environnement à l'intention des enfants des communautés défavorisées. Le camp, qui a été lancé avec succès à Nairobi depuis 2001, utilise les sports pour promouvoir la sensibilisation à l'environnement et les mesures que doivent prendre les communautés. Le PNUE collaborera avec des partenaires internationaux et nationaux pour créer des camps dans d'autres pays.

7. Programme aventure Volvo/PNUE

33. Le Programme aventure Volvo/PNUE continuera à mobiliser des jeunes pour élaborer et mettre en œuvre des projets relatifs à l'environnement dans leurs communautés. Volvo et le PNUE recenseront les meilleurs projets mis en œuvre, inviteront des représentants des projets à une conférence annuelle à Göteborg, (Suède), et remettront des prix aux trois meilleurs.

E. Catastrophes et conflits

1. Utilisation de l'éducation et de la sensibilisation pour la préparation en cas de catastrophes

34. Le PNUE cherchera à promouvoir la sensibilisation aux catastrophes et aux conflits par des ateliers lors de ses conférences Tunza régionales et sous-régionales et par le magazine T*unza* et d'autres publications. Au moins un des numéros du magazine traitera des catastrophes et des conflits.

2. Participation aux processus environnementaux

35. Pour ses conférences Tunza, le PNUE continuera à identifier des participants venant de zones touchées par des catastrophes et des conflits afin de leur permettre d'apprendre à mieux atténuer les effets des catastrophes et à s'y adapter, de même qu'à prévenir et résoudre les conflits. Les sujets relatifs aux catastrophes, aux conflits et à l'environnement seront inscrits à l'ordre du jour des conférences Tunza et les participants de ces zones seront invités à partager leurs expériences.

3. Appui à un projet d'atténuation des effets des catastrophes et des conflits

36. En examinant les projets à financer dans le cadre de la stratégie Tunza, Le PNUE allouera des fonds à des projets dans des pays et des régions touchés par des catastrophes et des conflits. De plus, un certain nombre de ces projets seront décrits dans la section du site Internet Tunza concernant les meilleures pratiques.

37. Le PNUE utilisera les recettes de ses ventes aux enchères « Peindre pour la planète » pour soutenir des projets destinés à des enfants touchés par des problèmes liés aux changements climatiques.

F. Substances et déchets dangereux

1. Mise en œuvre du programme Ozzy Ozone

38. Le PNUE continuera à mettre en œuvre ses campagnes d'éducation sur les problèmes relatifs à l'ozone dans le cadre du Programme Ozzy Ozone pour les enfants et les jeunes. Par des matériels d'information tels que vidéos, livres comiques, messages publicitaires radio, dossiers d'enseignement pour les écoles primaires et secondaires, ainsi que par le site Internet Ozzy Ozone et des jeux, la campagne a atteint plus de 190 pays et des matériels ont été traduits dans plus de 32 langues. Le programme continuera à sensibiliser les jeunes à la nécessité de protéger la couche d'ozone et aux

mesures qu'ils peuvent prendre à cet égard. Le PNUE élaborera également et mettra en œuvre des programmes des formations sur les questions relatives à l'ozone pour les enseignants.

2. Renforcement de l'initiative sur la santé environnementale des enfants avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé

39. Le PNUE continuera à collaborer avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les gouvernements et les organisations non gouvernementales pour promouvoir les questions de santé environnementale auprès des enfants. Des ateliers et des programmes de formation seront organisés en coopération avec l'OMS, l'UNICEF et d'autres organisations partenaires à l'occasion des conférences Tunza ou dans d'autres forums similaires.

III. Mise en œuvre et suivi

40. La Division de la communication et de l'information du public assurera la coordination et la mise en œuvre de la stratégie en étroite collaboration avec d'autres divisions et bureaux régionaux. La Division sera chef de file pour la mise en œuvre de la plupart des activités mondiales. D'autres divisions en mettront en œuvre certaines : la Division Technologie, Industrie et Economie sera chef de file pour la mise en œuvre des programmes YouthXchange et Ozzy Ozone, alors que la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales fera de même pour l'éducation en matière d'environnement et la composante formation de la stratégie. Les bureaux régionaux réaliseront des activités comprenant les réseaux régionaux et sous-régionaux, des conférences, des ateliers et des colloques. Toutes les autres divisions participeront si nécessaire à la mise en œuvre des sections pertinentes de la stratégie.

41. Afin de garantir l'efficacité de la mise en œuvre, le PNUE devra associer ses partenaires aux activités concernant les enfants et les jeunes. Pour ce faire, il devra établir et renforcer les liens avec des partenaires du système des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNESCO, ONU-Habitat, l'UNICEF et l'OMS. Le PNUE devra également nouer et renforcer des liens avec les organisations internationales et régionales d'enfants et de jeunes.

42. Des rapports intérimaires sur la mise en œuvre de la stratégie seront régulièrement fournis aux gouvernements. Des évaluations indépendantes de la stratégie seront effectuées à mi-parcours en 2011 et à la fin de celle-ci en 2014. Le rapport d'évaluation sera présenté au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement l'année suivant celle où elle aura été effectuée.

43. La liste des activités et les coûts de mise en œuvre de chacune, avec les sources éventuelles de financement, figure dans l'appendice au présent document.

Appendice

Estimation du budget annuel
(en dollars)

	Fonds pour l'environnement	Collecte de fonds auprès des gouvernements et du secteur privé	Coût total de l'activité	Montant déjà garanti ou engagé par des partenaires	Montant réel requis
Activités relatives aux six domaines prioritaires du PNUE					
Conférences Tunza mondiales, régionales et sous-régionales (par. 17)	50 000	900 000	950 000	700 000	250 000
Sites Internet et produits audiovisuels (par. 18)	-	50 000	50 000	-	50 000
Publications Tunza (par. 19)	100 000	212 800	312 800	212 800	100 000
Activités des médias (par. 21)	-	40 000	40 000	-	40 000
Sous-total	**150 000**	**1 202 800**	**1 352 800**	**912 800**	**440 000**
Six domaines prioritaires					
Changements climatiques					
Campagne sur les changements climatiques (par. 24)	10 000	20 000	30 000	-	30 000
Planter pour la planète (par. 26)	-	100 000	100 000	100 000	-
Peindre pour la planète (par. 27)	-	150 000	150 000	150 000	-
Enquête sur les changements climatiques. 28)	10 000	20 000	30 000	-	30 000
Programme de reconnaissance Tunza (par. 29)	-	20 000	20 000	-	20 000
Financement des projets sur l'environnement (par. 30)	20 000	100 000	120 000	-	120 000
Sous-total	**40 000**	**410 000**	**450 000**	**250 000**	**200 000**
Gouvernance de l'environnement					
Rassemblement Tunza pour les jeunes (par. 33)	20 000	30 000	50 000	-	50 000
Retraite du Conseil consultatif de la jeunesse et du Conseil junior Tunza (par. 36)	10 000	20 000	30 000	20 000	10 000
Sous-total	**30 000**	**50 000**	**80 000**	**20 000**	**60 000**
Utilisation rationnelle des ressources					

	Fonds pour l'environnement	Collecte de fonds auprès des gouvernements et du secteur privé	Coût total de l'activité	Montant déjà garanti ou engagé par des partenaires	Montant réel requis
YouthXchange (par. 38)	-	60 000	60 000	-	60 000
Sous-total	**-**	**60 000**	**60 000**	**-**	**60 000**
Gestion des écosystèmes					
Programme jeunes émissaires (par. 43)	-	300 000	300 000	300 000	-
Renforcement des capacités Tunza – stagiaires (par. 44)	10 000	150 000	160 000	10 000	150 000
Formation jeunes dirigeants (par. 45)	10 000	60 000	70 000	-	70 000
Sous-total	**20 000**	**510 000**	**530 000**	**310 000**	**220 000**
Catastrophes et conflits					
Education en matière d'environnement Tunza (par. 49)	20 000	50 000	70 000	20.000	50 000
Sous-total	**20 000**	**50 000**	**70 000**	**20.000**	**50 000**
Substances et déchets dangereux					
Programme Ozzy Ozone (par. 53)	150 000	100 000	250 000	100 000	150 000
Sous-total	**150 000**	**100 000**	**250 000**	**100 000**	**150 000**
Mise en œuvre					
Personnel additionnel (section de la mise en œuvre) Un professionnel et deux volontaires nationaux des Nations Unies	140 000	30 000	170 000	30 000	140 000
Sous-total	**140 000**	**30 000**	**170 000**	**30 000**	**140 000**
TOTAL	**550 000**	**2 412 800**	**2 962 800**	**1 642 800**	**1 320 000**

Année	Coût total de l'activité	Collecte de fonds auprès des gouvernements et du secteur privé	Pourcentage du total	Capitaux provenant du Fonds pour l'environnement	Pourcentage du total
2009	2 962 800	2 412 800	81,4	550 000	18,6
2010	2 847 800	2 337 800	82,0	510 000	18,0
2011	2 962 800	2 412 800	81,4	550 000	18,6
2012	2 847 800	2 337 800	82,0	510 000	18,0
2013	2 962 800	2 412 800	81,4	550 000	18,6
2014	2 847 800	2 337 800	82,0	510 000	18,0
Total	**17 431 800**	**14 251 800**		**3 180 000**	